



Châtillon, le 4 avril 2022

Objet : COP 2022-2026 et augmentations salariales 2022

A l'attention de **Madame Florence Parly**,
Ministre des Armées
14 rue Saint-Dominique 75700 Paris SP 07

Objet : Pétition intersyndicale du personnel de l'ONERA pour un Contrat d'Objectifs et Performance

Madame la Ministre,

Depuis l'automne 2021, les organisations syndicales de l'ONERA se sont mobilisées pour vous alerter sur les dangers d'un Contrat d'Objectifs et de Performances (COP) qui prévoit une subvention en baisse à euros constants sous la barre des 110 M€, une croissance des activités contractuelles de 19% sur 5 ans assortie du maintien des effectifs permanents à l'étiage actuel, et ce en pleine contradiction avec les ambitions scientifiques, techniques et de rayonnement au niveau européen comme international affichées dans le COP.

Alors que le programme 144 de la mission Défense voté en 2021 affiche une hausse significative du budget, l'Etat prévoyait parallèlement dans son projet initial de réduire de 10 M€ la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) de l'ONERA. Si cette baisse a pu être rectifiée dans le projet final, la subvention de l'ONERA reste insuffisante face aux enjeux du COP. En effet la force de l'ONERA et ce qui en fait sa renommée, repose sur l'équilibre entre les travaux sur contrats, généralement très appliqués, et les travaux amont financés très majoritairement sur subvention. Ces derniers assurent les avancées scientifiques et techniques dont vont bénéficier dans un second temps les travaux sur contrats. Augmenter le taux de contrat de 19% avec un effectif quasi identique (+3,5% de CPOR ou CDI de chantier) sans renforcer dans le même temps les activités amont ne peut que rompre cet équilibre fragile d'autant que le personnel de l'ONERA travaille déjà à flux tendu, dans les départements scientifiques comme dans ses services administratifs.

Dans notre lettre ouverte du 23 novembre, restée sans réponse de votre part à notre grand étonnement, nous vous alertions sur les conséquences néfastes de cette politique minimaliste qui conduit à « obérer fortement la capacité de la France à se maintenir au plus haut niveau scientifique, à menacer les futurs succès des produits industriels français, et à mettre en péril voire perdre la capacité de la France à assurer sa propre défense ». Sur la scène internationale, nous observons l'intensification des efforts de recherche menés par des pays partenaires et concurrents tels que l'Allemagne puisque notre homologue, le DLR, a augmenté depuis 2012 sa subvention de 83% quand dans le même temps celle de l'ONERA enregistrait une hausse de 4%. Par ailleurs, comme vous le savez, l'Allemagne a décidé récemment d'augmenter significativement son budget Défense qui va passer de 1,53% à 2% de son PIB. Cette mobilisation outre-rhin doit amener la France à réviser sa stratégie, sans quoi l'Allemagne prendra le leadership européen non seulement dans le domaine de

l'aéronautique comme nous l'avons à maintes fois et avec raison signalé à vos prédécesseurs, mais aussi désormais dans le domaine de la défense.

Aussi face à la gravité de la situation et pour appuyer nos demandes, nous avons initié une pétition auprès des salariés de l'ONERA et recueillis depuis le mois de février près de 951 signatures sous format numérique et papier (voire PJ). Bien que le COP soit signé, il reste amendable en cours d'exercice. Vous trouverez en annexe le texte associé à cette pétition qui dans ces grandes lignes réclame :

- L'augmentation du plafond des effectifs opérateur avec notamment la comptabilisation des doctorants hors de l'effectif opérateur,
- une augmentation significative de la subvention (130 M€ en 2022, 150 M€ à partir de 2024),
- l'ajout d'une ligne budgétaire suffisante pour l'augmentation des salaires. Le budget de 2% prévu pour 2022 est notoirement insuffisant face à l'inflation qui est maintenant de 4,5% sur un an avec un SMIC revalorisé automatiquement à 3,4% (0,9+2,5) en 2022,
- l'intégration d'une clause de revoyure entre l'Etat et l'ONERA des moyens alloués et tenir compte de l'évolution de la stratégie de la France que nous appelons de nos vœux.

Nous sollicitons votre plus haute bienveillance pour agir afin de renforcer la place de l'ONERA dans le programme 144 du PLF 2022, et restons à votre disposition pour toutes questions. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Les délégués syndicaux centraux, CFDT, CFE-CGC et CGT de l'ONERA

Pour la CFDT, M. Gilles Marcon Pour la CFE-CGC, Mme Béatrice Sorrente Pour la CGT, M. Bernard Tanguy